



Discours de Frédérique Vidal, Ministre française de l'Enseignement supérieur,  
de la Recherche et de l'Innovation

## **Conférence de presse de rentrée**

Vendredi 20 septembre 2019

*Seul le prononcé fait foi*

Mesdames, Messieurs,

Ce mois-ci, 2 711 500 étudiants font leur rentrée dans les universités, instituts, écoles, classes préparatoires ou sections de techniciens supérieurs où l'ensemble des 170 000 personnels relevant de ce ministère – enseignants-chercheurs et enseignants, bibliothécaires, ingénieurs, administratifs, personnels techniques, sociaux ou de santé – œuvrent au quotidien pour les accueillir dans les meilleures conditions.

Avant de vous détailler les principales nouveautés de cette rentrée, je veux souhaiter la bienvenue aux uns, et remercier les autres.

Aux 700 000 nouveaux inscrits dans l'enseignement supérieur, je souhaite d'y trouver un environnement favorable pour apprendre, naturellement, mais aussi développer leur esprit critique, acquérir de nouvelles compétences, faire des choix intellectuels et bientôt professionnels importants et se préparer, plus largement, aux bouleversements du monde de demain. Il me tient également à cœur de remercier celles et ceux qui assurent la concrétisation de l'ambition qui est la nôtre en matière d'enseignement supérieur : permettre à tous les jeunes d'accéder à une formation qui leur correspond et d'y réussir.

### **Parcoursup année 2 : information, accompagnement et reprises d'études**

Cette préoccupation était celle qui a guidé l'adoption de la loi orientation et réussite des étudiants et le déploiement de la plateforme Parcoursup, dont la deuxième campagne vient de s'achever.

En cette deuxième campagne, comme l'an dernier, l'objectif reste le même : améliorer l'orientation des jeunes afin d'accroître leurs chances de réussite en premier cycle, et nous avons déployé cet effort dans toutes les directions : information, conseil, accompagnement, tout au long de la procédure.

Les outils d'information déployés, vous les connaissez, à commencer par la carte interactive, véritable outil d'aide à la décision qui a permis aux candidats de consulter toutes les offres disponibles près de chez eux dans les domaines de leur choix. Je souhaite également m'arrêter un instant sur l'accompagnement renforcé qui a été proposé aux lycéens et aux étudiants en réorientation tout au long de la procédure d'accès à l'enseignement supérieur.

Vous le savez, j'avais pris l'engagement de replacer l'humain au cœur de l'entrée dans le supérieur.

C'est chose faite, grâce à la mobilisation sans faille des professeurs principaux de chaque classe et des services spécialisés des universités qui, cette année, ont accompagné les étudiants envisageant une réorientation.

Avant toute chose, je veux ce matin saluer leur mobilisation sans faille et leur engagement aux côtés des élèves et des étudiants.

Aux professeurs qui ont donc assuré ce « suivi de proximité » des lycéens et aux personnels des SCUIO, il faut ajouter tous les agents des services académiques d'orientation et d'information (SAIO) et de l'ONISEP, que je tiens également à les remercier ; ils ont été pleinement mobilisés ces derniers mois, y compris le weekend, pour répondre aux nombreux appels sur le numéro vert Parcoursup et pour prendre en charge les 25 000 jeunes sans proposition d'admission au sein des commissions d'accès à l'enseignement supérieur, les CAES, à l'issue de la phase principale de Parcoursup.

Un accompagnement sans précédent a été déployé pour les 898 000 candidats de la plateforme et j'y insiste car c'est une responsabilité qu'aucun Gouvernement n'avait endossé avant nous : ne laisser aucun jeune sans solution. Concrètement, cela représente 5 millions de SMS envoyés aux lycéens et à leurs familles, mais aussi des campagnes téléphoniques qui ont permis de passer 250 000 appels, de contacter 110 000 jeunes, pour faire le point sur leur situation et leur proposer, le cas échéant, des perspectives d'accompagnement.

Au-delà des chiffres, ces campagnes ont avant tout permis de s'assurer que chaque candidat avait bien un interlocuteur à qui s'adresser : les CAES, les services communs universitaires d'information et d'orientation (SCUIO) pour les étudiants voulant se réorienter, ou encore un conseil en évolution professionnelle (CEP) pour les candidats en reprise d'études.

Vous le savez, nombreux sont les candidats qui, cette année, se sont inscrits sur Parcoursup pour y reprendre des études ou préparer une évolution professionnelle. A l'évidence, pour une large part de ces 110 000 candidats, rejoindre un cursus de type formation initiale ne constituait pas la réponse adaptée. Mais nous avons mis un point d'honneur à ne pas laisser cette demande de formation sans réponse et c'est la raison pour laquelle, avec le ministère du travail, mais également avec les régions, nous avons travaillé pour construire de premières solutions. J'y reviendrai plus longuement en évoquant les perspectives d'évolution de la plateforme pour l'année à venir.

## **Bilan de la campagne Parcoursup 2019**

Quelques mots, en attendant, sur le bilan de la campagne qui vient de s'achever le 14 septembre dernier, une campagne marquée par un rythme plus rapide et un accroissement de la mobilité sociale et géographique des jeunes.

Rythme plus rapide, concrètement, ce sont donc des centaines de milliers de bacheliers qui ont reçu, avant les épreuves du bac, des propositions pour poursuivre dans l'enseignement supérieur, dès le 19 juillet, date de fin de la procédure principale, 89% des bacheliers avaient ainsi reçu une proposition d'admission, contre 83% à la même période en 2018 .

A ce jour, après une mobilisation intensive des commissions rectores d'accès à l'enseignement supérieur pour accompagner les 25 000 jeunes qui en ont fait la demande, 1 175 restent encore sans proposition, ce qui correspond à 0.1% du total des inscrits.

Derrière ces chiffres, il y a naturellement des lycéens et des étudiants à qui je veux dire que nous sommes là : aucun d'eux n'est resté sans interlocuteur et si une solution satisfaisante n'a pu encore être trouvée pour chacun d'entre eux, nous resterons à leur côté et nous continuerons à les accompagner après la fin de la procédure.

J'en reviens aux grands chiffres. Cette année, 88% des bacheliers technologiques ont reçu une proposition d'admission. Et c'est pour eux, vous le savez, que nous avons travaillé, avec l'ensemble des acteurs, afin de développer l'offre de formation professionnalisante dans l'enseignement supérieur.

Dans les prochains jours, la nouvelle directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle soumettra à la concertation les nouveaux textes relatifs à la licence professionnelle, qui permettront de construire de nouveaux parcours en 180 ECTS.

Ils ont vocation, vous le savez, à accueillir une proportion substantielle de bacheliers technologiques : trop peu de formations leur étaient directement destinés.

Quant aux bacheliers professionnels, si la proportion de ceux qui ont reçu une proposition d'admission s'établit à 78%, un peu en retrait par rapport à 2018, elle monte à 90% pour ceux qui ont reçu un avis favorable de leur conseil de classe pour poursuivre leurs études.

Ce que montrent ces chiffres, c'est que le travail conduit pour mieux articuler les études secondaires et supérieures, le lycée et le post-bac, produit ses fruits : la responsabilité nouvelle confiée aux conseils de classe pour l'accès au BTS permet en effet d'accompagner les futurs étudiants vers les formations supérieures où ils ont toutes les chances de réussir.

Ce que ces chiffres montrent également, c'est que ce travail n'est pas achevé.

Il nous faut continuer à informer et à accompagner les futurs étudiants, comme il nous faut continuer à travailler à enrichir l'offre de formation pour élargir le champ des possibles. Tous les bacheliers professionnels ne sont pas prêts, au sortir du baccalauréat, à s'engager dans des études supérieures. Pour ceux-là, nous avons imaginé, avec Jean-Michel Blanquer, les classes passerelles : cet outil qui fait ses preuves, nous devons le conforter, comme nous devons travailler à imaginer de nouveaux parcours de type bac+1 pour qu'une demande de formation ne reste, là aussi, jamais sans réponse.

Ce qui compte avant tout à mes yeux, c'est que les jeunes puissent se projeter dans des cursus dans lesquels ils pourront s'épanouir, se cultiver, progresser en compétences – en un mot, réussir.

Avec Parcoursup, nous avons construit une plateforme qui n'est qu'un outil : un outil au service des projets des futurs étudiants, mais aussi des équipes pédagogiques.

### **Les comités de suivi**

Il est naturel que l'attention publique se focalise sur l'outil et que celui-ci soit scruté, évalué, parfois critiqué. C'est naturel et c'est même sain.

Pour garantir la plus grande transparence sur le fonctionnement de la plateforme, le législateur a souhaité mettre en place un comité éthique et scientifique de Parcoursup.

Celui-ci a fourni un travail très important tout au cours de la première année, qui s'est traduit par la remise au Parlement d'un rapport substantiel, dont un très grand nombre de préconisations ont été mises en œuvre dès cette année.

Après une première année particulièrement intense, la composition du comité a été amenée à évoluer. Sa présidente, Noëlle Lenoir, a souhaité passer la main. Je veux la remercier ce matin du temps considérable qu'elle a consacré au comité et de son engagement. J'associe à ces remerciements l'ensemble des membres du comité.

Je suis très heureuse de vous annoncer ce matin **qu'Isabelle Falque-Pierrotin**, conseillère d'Etat et ancienne présidente de la CNIL, a accepté de lui succéder. Je veux l'en remercier devant vous très chaleureusement.

Quant au comité de suivi de la loi ORE, il a lui aussi travaillé et son rapport me sera remis dans les prochains jours. Là aussi, il conviendra sans doute d'envisager des évolutions, à la lumière de l'expérience de cette année de travail.

Une chose est certaine : peu d'outils auront été aussi suivis et scrutés que la plateforme Parcoursup.

Mais je veux le redire très clairement ce matin : Parcoursup n'est qu'un moyen au service d'une fin : la démocratisation de l'enseignement supérieur et l'amélioration de la réussite étudiante.

C'est tout le sens des « Oui si », créés par la loi ORE, et des parcours individualisés que la refondation de l'arrêté Licence, conduite l'année dernière, a rendu possible.

### **Priorité à la réussite étudiante**

Il est encore trop tôt pour disposer de chiffres complets et consolidés sur les effets de ces dispositifs. Mais les signaux que perçoivent les équipes pédagogiques dans les établissements sont positifs et encourageants.

Un seul exemple, celui de la filière STAPS, où le taux de réussite au premier semestre a ainsi marqué une progression de 11,7 points, preuve que l'amélioration de l'orientation peut contribuer à améliorer de manière très significative.

Mais au-delà du cas très parlant des STAPS, il nous faudra prendre en compte toute la diversité des situations et affiner la mesure de réussite, qui ne se définit pas toujours de manière univoque et ne se mesure pas de manière linéaire.

Parmi les signes que j'évoquais à l'instant, il y a la présence aux examens : selon les premières données analysées par le SIES, elle s'améliore nettement parmi les étudiants qui ont bénéficié d'un parcours personnalisé. Il est encore un peu tôt pour faire le lien entre cette hausse de l'assiduité et hausse de la réussite, a fortiori dans des formations de plus en plus modulaires. Mais chacun voit bien que la tendance est la bonne et qu'il nous faut continuer en ce sens.

Nous renforcerons donc nos efforts tout au long de l'année qui vient, ce qui se traduira notamment par une hausse des moyens budgétaires : entre 2017 et 2020, ce sont 142,5M€ de plus qui auront été consacrés à la réussite étudiante, soit, pour la seule année 2020, 43M€ de crédits supplémentaires.

Et parce que la réussite des étudiants est notre objectif cardinal, je souhaite que la stratégie adoptée par chaque établissement soit au cœur du dialogue qui aura lieu, cette année, entre toutes les universités et les écoles de plus de 2500 étudiants.

Cette action au service de la réussite étudiante se poursuivra également dans le champ des formations en santé, avec des financements à hauteur de 6M€ supplémentaires spécifiquement dédiés l'an prochain. Cette réforme était indispensable : depuis trop longtemps, nous nous désolions de voir chaque année plus de 7 étudiants sur 10 inscrit en PACES échouer sur le mur du numerus clausus ; depuis trop longtemps, nous regrettons collectivement le caractère univoque des études de médecine, qui ne valorisaient que des compétences scolaires.

A la rentrée 2020, les étudiants pourront choisir entre plusieurs parcours, leur permettant de démarrer leurs études en proximité lorsque ce n'est pas le cas, de se réorienter s'ils le souhaitent *in fine* ou d'accéder ultérieurement à des études de santé valorisant une diversité de profils. Quant au deuxième cycle, il devra permettre aux futurs médecins qui y développeront leurs compétences d'acquérir dans le même temps des expériences plus variées et plus ancrées sur l'ensemble du territoire national, dans toute sa diversité.

### **Mobilité géographique**

La dimension **d'équilibre territorial** est, elle aussi, centrale dans les actions que nous conduisons. Elle tient à ma conviction que l'enseignement supérieur doit être accessible par-delà les séparations spatiales qui, nous ne le savons que trop bien, grignotent et parfois minent notre cohésion nationale : entre les métropoles et les villes moyennes, entre Paris de sa couronne, entre les espaces naturels de l'enseignement supérieur et ceux dont il est trop souvent absent.

Reconnaître les difficultés qui peuvent s'attacher à la mobilité géographique, tel est le sens des campus connectés dont le Président de la République a annoncé la création suite au Grand débat national et sur lesquels nous travaillons depuis des mois. Dans les zones rurales ou les villes petites et moyennes, ces campus permettront à des centaines de jeunes d'accéder à plus de 60 formations diplômantes tout en bénéficiant d'un accompagnement méthodologique individuel et de la dynamique d'un petit groupe.

13 campus accueillent plus d'une centaine d'étudiants à cette rentrée et nous nous sommes fixés comme objectif d'ouvrir 100 campus d'ici 2022, avec le soutien des régions et en lien avec les universités les plus proches de chacun de ces sites.

En parallèle, nous poursuivons nos efforts pour accompagner la mobilité géographique. C'est la raison pour laquelle j'ai instauré une aide à la mobilité Parcoursup de 500€ pour les boursiers du secondaire qui souhaitent poursuivre leurs études en-dehors de leur académie, dont 9 000 jeunes bénéficieront cette année.

Ces dispositifs viennent s'ajouter aux dispositions que nous avons prises avec Parcoursup pour garantir qu'aucune formation n'est réservée aux futurs étudiants de l'académie.

Là aussi, les résultats sont là et je note que 16% de lycéens boursiers ont accepté une proposition de formation hors de leur académie de résidence cette année et que, plus largement, près de 12% de lycéens supplémentaires rejoindront à la rentrée des formations extérieures à leur académie d'origine.

Cette mobilité accrue est également une réalité au sein de la région Ile-de-France. Vous le savez, à la suite tout à la fois des travaux du comité éthique et scientifique et des recommandations du sénateur Laurent Lafon, j'ai pris la décision de régionaliser l'ensemble des formations d'Ile-de-France et de garantir ainsi aux candidats des académies de Créteil et de Versailles qu'ils auraient strictement les mêmes chances que les candidats parisiens de rejoindre une formation située dans la capitale.

Là aussi, les résultats sont là : le nombre de candidats venus de l'académie de Créteil et ayant accepté une proposition à Paris a augmenté de 11,6%. Cette hausse est de 19,2% pour les candidats résidant dans l'académie de Versailles.

Et ce mouvement a joué dans les deux sens : le nombre de candidats parisiens ayant accepté une proposition à Créteil et à Versailles augmente lui aussi sensiblement : +26,7% pour Créteil et + 35,7% pour Versailles.

## Mobilité sociale

Au-delà de la mobilité géographique, nous avons poursuivi nos efforts pour accroître la mobilité sociale.

La loi ORE, vous le savez, a posé les bases et créé les outils nécessaires à cette ouverture. Nous avons ainsi instauré des taux minimaux de boursiers dans l'ensemble des formations – y compris les formations sélectives.

Les résultats sont là puisque le nombre de boursiers du secondaire qui rejoignent l'enseignement supérieur est en hausse de 5 % - une hausse qui atteint 8,5% dans les CPGE.

Depuis 2017, 21 835 lycéens boursiers supplémentaires sont entrés dans l'enseignement supérieur, une hausse de près d'un tiers dont je me félicite et qui est essentiellement à la plateforme Parcoursup.

Ce mouvement d'ouverture, nous devons l'amplifier et j'aurai l'occasion d'y revenir, au tout début du mois d'octobre, avec les directeurs de grandes écoles que j'ai missionnés pour y travailler.

Dans le même temps, une véritable politique d'égalité des chances implique également **des moyens supplémentaires pour soutenir les étudiants** qui en ont le plus besoin, et le Gouvernement consacrera en 2020, 46M€ à la revalorisation des bourses sur critères sociaux.

Pour améliorer les conditions de vie des étudiants, plus de 130 M€ collectés grâce à la contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) permettront de financer des projets sportifs, culturels, de prévention ou de santé.

Un seul exemple : à l'Université Paris Est Créteil, qui compte plus de 35 000 étudiants, les crédits CVEC vont permettre de mettre en place un réseau de soins en lien avec les médecins généralistes à proximité du campus.

Ils pratiqueront, dans ce cadre, le principe du tiers payant et ne demanderont donc pas d'avance de trésorerie aux étudiants. Un poste à temps plein sera ouvert pour animer ce dispositif qui comprend également une plateforme numérique, notamment pour le suivi épidémiologique des étudiants.

Orientation, accès à l'enseignement supérieur, soutien financier et matériel aux études, déploiement de l'offre de formation sur le territoire : toutes ces actions que nous déployons avec pour objectif de faire de l'égalité des chances une réalité, ont vocation à bénéficier à notre public « naturel », bien sûr, celui des étudiants en formation initiale, mais je souhaite que nous offrions également toutes les chances



de réussir à ceux qui, moins jeunes que nos bacheliers, reviennent vers l'enseignement supérieur après quelques années, ceux qui voudraient « raccrocher les wagons », et qui se tournent vers nos formations.

Je le disais, ils sont nombreux cette année, 110 000, à s'être inscrits sur la plateforme Parcoursup pour y reprendre des études. Nous ne nous y attendions pas, tant leurs profils étaient parfois éloignés de la vocation traditionnelle des formations d'enseignement supérieur.

Mais ma conviction, c'est qu'une demande de formation ne doit jamais rester sans réponse.

L'afflux de ces candidatures est une très bonne nouvelle : elle exprime un appétit de formation et une vraie confiance dans l'enseignement supérieur.

Cette demande nouvelle appelle, néanmoins, des solutions spécifiques. Nous avons commencé à élaborer une première gamme de réponses avec Muriel Pénicaud et les équipes en région du ministère du travail. Nous avons également ouvert ce chantier avec les conseils régionaux.

Cette coopération nous a permis de cerner le profil et les attentes de ces candidats, parfois très éloignés de Parcoursup et de ses critères, et de leur offrir des réponses adaptées à leur situation ; en particulier, 5 400 candidats ayant exprimé le souhait de bénéficier d'un conseil en évolution professionnelle ont ainsi pu être accompagnés par l'Association pour l'emploi des cadres (APEC).

Ces actions que nous avons entreprises cette année, nous souhaitons les amplifier en 2020 pour permettre à ces candidats d'un genre nouveau de connaître et de bénéficier des dispositifs qui lui correspondent. Dès 2020, Parcoursup se dotera ainsi d'un module « ParcoursPlus », spécifiquement adapté au profil de ces candidats, qui leur permettra d'accéder à une offre spécifique d'information, d'accompagnement et de formation.

Parmi ces outils, il y a le conseil en évolution professionnelle, dont le développement est prévu par la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel.

Je le dis également très clairement : les portes de ParcoursPlus sont grandes ouvertes à toutes les formations conçues spécialement pour les candidats en reprise d'études. Un certain nombre de régions réfléchissent actuellement à la mise en place d'espaces ou de plateformes spécifiques : je souhaite que des passerelles permettent de passer directement de ParcoursPlus à ces plateformes, tout comme je souhaite que les régions qui le souhaitent puissent s'appuyer directement sur ParcoursPlus si elles le souhaitent.

Dans ce domaine plus encore que dans tout autre, nous nous devons de constituer un front commun aussi uni que possible.

### **Elargissement de Parcoursup**

2020 marquera également pour Parcoursup la poursuite de l'élargissement de son offre de formation, avec 600 formations reconnues par l'Etat qui y feront leur entrée : les instituts d'études politiques, l'université Paris Dauphine, les formations aux métiers d'art, mais aussi les instituts de formation aux professions paramédicales – orthophonistes, ergothérapeute etc.

### **Lisibilité des modes de reconnaissance de l'enseignement supérieur privé**

Cet élargissement permettra également de poursuivre le travail d'information des étudiants et de leurs familles engagé cette année, qui se traduit notamment par une nouvelle signalétique permettant d'identifier d'un seul coup d'œil les formations disposant d'une forme de reconnaissance délivrée par l'Etat.

L'existence de l'enseignement supérieur privé n'est pas un fait nouveau. Elle s'appuie sur un principe constitutionnel, la liberté de l'enseignement, qui garantit son existence. Et nombreuses sont les formations dont la qualité ne fait pas de doute – les EESPIG sont là pour en témoigner.

Mais nous voyons aussi émerger, ici et là, des formations dont les intitulés sont peu lisibles et entretiennent parfois la confusion dans l'esprit des étudiants et de leurs familles. C'est d'autant moins acceptable que cette qualité parfois discutable peut se payer extrêmement cher.

C'est pourquoi j'ai souhaité que dans chaque académie, les étudiants et leurs familles puissent partager leurs interrogations lorsque, au retour d'un salon étudiant ou après avoir parcouru un document publicitaire, ils ont un doute sur la nature du diplôme délivré par telle ou telle formation.

Une adresse unique de signalement est ainsi en place dans chaque rectorat : sur cette base, les équipes académiques mèneront des investigations qui pourront déboucher sur des signalements au Parquet ou sur la saisine des autorités compétentes.

Dans le même temps, en revanche, je souhaite que les futurs étudiants et leurs familles puissent accéder facilement, sur Parcoursup, à toutes les formations bénéficiant d'une forme de reconnaissance de la part de l'Etat et enrichir ainsi l'offre globale de formation, publique et privée.

Ces formations viendront élargir la gamme des possibles pour tous ceux qui souhaitent s'impliquer dans le secteur sanitaire ou médico-social, dans les métiers du vieillissement et dans ceux de l'accompagnement, marquant ainsi la poursuite de l'adaptation de l'enseignement supérieur aux défis de demain, ceux du numérique, ceux du grand âge, ceux de l'écologie encore.

## **Ecologie et développement durable**

Sur tous ces thèmes, notre système d'enseignement supérieur ne cesse de se réformer, d'évoluer, de s'adapter, pour répondre aux souhaits des étudiants qui s'y orientent, mais aussi, pour, être en résonance avec les transformations que rencontre notre société.

Certains surfent sur la vague, au risque de confondre, parfois, différentes choses et d'oublier ainsi que dans les universités, la notion même de « programme » n'a pas grand sens. Ce qui n'empêche pas les enjeux écologiques d'y être omniprésents.

Vous le savez bien, parler d'écologie, c'est d'abord parler de science, sur la fonte des glaces, la mesure du réchauffement, l'acidification des océans, l'érosion de la biodiversité, mais aussi l'adaptation des sociétés humaines, de leurs comportements et de leurs connaissances face à ces changements. En la matière, l'urgence climatique nous ramène inlassablement au rôle que jouent et que doivent jouer encore la recherche, le savoir, la transmission dans notre société en mal d'avenir. Ce rôle, c'est celui de constater, d'étayer, de mesurer, mais aussi de dessiner des perspectives, d'ouvrir des horizons, d'inventer ce qui n'était jusque-là pas imaginable, et c'est ce que nous soutenons depuis plusieurs années, à travers des actions comme ce programme prioritaire de recherche qui devra nous permettre, demain, de cultiver autrement, tout en nourrissant la planète.

Toutes ces connaissances patiemment collectées, consolidées, répertoriées, ne trouveront pleinement leur sens que si nous sommes en mesure de les transmettre et les prolonger par des actions concrètes. Et je souhaite que nous soyons en mesure d'offrir aux étudiants et à l'ensemble de la communauté universitaire, déjà largement mobilisée par ces enjeux, un cadre d'engagement concret, celui de leur campus, de leur résidence étudiante, pour contribuer sur une base quotidienne à la transition écologique.

J'ai lancé, avant l'été, une série de rencontres et d'échanges avec les différents acteurs concernés.

Et j'aurai l'occasion de vous présenter, d'ici la fin de l'année, une série de mesures concrètes, qui pourront être mises progressivement dès le premier semestre de l'année 2020.

## **Dialogue stratégique et de gestion**

Nouveaux publics, nouveaux défis, nouveaux enjeux - pour mener à bien ces chantiers, le ministère que j'ai l'honneur de diriger ne peut agir seul, et rien ne se fera sans un dialogue permanent avec la communauté universitaire et avec les établissements d'enseignement supérieur.

J'ai déjà eu l'occasion d'évoquer ce matin le dialogue stratégique et de gestion et sa généralisation en 2020.

Vous connaissez ma vision de cet exercice : il doit permettre à l'Etat et aux établissements de partager leurs priorités, de mieux les articuler et d'accompagner la mise en œuvre de la stratégie de chaque établissement.

C'est également l'occasion de partager une même vision des déterminants budgétaires et financiers de ces actions et de cette stratégie.

Il est grand temps d'en finir avec une certaine manière de renvoyer, en permanence, les universités à une image dégradée qui n'a aucune réalité.

Nous en avons eu un nouvel exemple il y a quelques jours, quand la gestion de nos établissements a une nouvelle fois été mise en cause par des extraits partiels d'un rapport qui avait vocation à rester confidentiel.

J'ai été présidente d'université. Je sais ce que signifie l'autonomie, ce qu'elle implique et je ne connais aucun président d'université, aucune équipe présidentielle qui n'ait été amené à prendre des décisions difficiles et qui n'ait pas fait le nécessaire dans l'intérêt de son établissement.

Et c'est pourquoi les universités me trouveront toujours à leur côté quand il sera question de défendre leur autonomie et leur sens des responsabilités.

Mais être fidèle à l'esprit de l'autonomie, c'est aussi sortir de la logique mécanique d'une allocation des moyens fondée sur des clefs de calcul automatiques et être capable de prendre en compte la situation et les contraintes particulières de chaque établissement.

C'est pourquoi j'ai souhaité que près de 50 millions d'euros puissent être engagés, dans le cadre du dialogue de gestion, pour financer des projets d'innovation pédagogique, développer des parcours « oui-si », ouvrir de nouvelles places en premier cycle, voire, lorsque c'est nécessaire, accompagner la politique de maîtrise de masse salariale de certains établissements qui ne pourraient, sans cela, faire face à des contraintes.

En complément, et parce que je souhaite donner aux établissements de la prévisibilité sur leur dotation financière, nous prendrons soin d'avancer significativement le calendrier budgétaire afin de leur pré-notifier l'essentiel de leurs crédits dès le mois prochain.

\*\*\*

Ces quelques axes, Mesdames et Messieurs, n'épuisent pas, loin de là, toutes les nouveautés de la rentrée 2020 : réforme de la formation des enseignants, financement par l'Etat d'une certification obligatoire en langue anglaise, soutien à l'entrepreneuriat étudiant, bien d'autres actions encore rythmeront cette année universitaire et toute la vie académique et étudiante qui s'y déroulera.

Avec 175 M€ de moyens nouveaux consacrés à l'enseignement supérieur, 2020 marquera à nouveau l'engagement plein et entier du Gouvernement pour démocratiser nos formations et accompagner chaque étudiant vers la réussite, quels que soient son histoire, ses aspirations, son parcours ou son origine. Cette ambition qui m'habite, je sais que je la partage avec toutes celles et ceux qui composent la communauté académique : qu'ils en soient chacun très sincèrement remerciés.

Je suis maintenant prête à répondre à vos questions.

Je vous remercie.